

C. IPC 286

Le 11 décembre 2018

01

Concerne : Classification internationale des brevets (CIB) – Cinquante-et-unième session du Comité d'experts (Genève, 20 et 21 février 2019)

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à se faire représenter par des observateurs à la cinquante-et-unième session du *Comité d'experts de l'Union créée par l'Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets (CIB)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, le mercredi 20 février à 10 heures et le jeudi 21 février 2019.

Le projet d'ordre du jour de la session (document IPC/CE/51/1 Prov.) ainsi que d'autres documents du travail sont disponible sur le site Web de l'OMPI à :
https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=50387.

Les langues de travail seront le français et l'anglais et l'interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer à l'OMPI d'ici au 13 février 2019 les nom et qualité de la ou des personnes qui représenteront votre organisation, de préférence au moyen d'une inscription en ligne à l'adresse suivante :
https://www3.wipo.int/registration/fr/form.jsp?meeting_id=50387.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yo Takagi
Sous-directeur général